



Décision n° 503 / 2022
Procédure n° : 2021/04
AB

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

**Objet : Décision de modification 1.1 - Renouvellement de l'accompagnement cit'ergie en vue de la labellisation
Cit'ergie & suivi / évaluation du PCAET - tranche ferme**

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu la décision du Président du 27 mai 2021 relative à l'attribution du marché "Renouvellement de l'accompagnement CIT'ERGIE en vue de la labellisation CIT'ERGIE & suivi / Evaluation du PCAET" à E6 SARL, 23 quai de Paludate, 33800 BORDEAUX pour le montant d'offre contrôlé de 37.200,00 € HT soit 44.640,00 € TTC, (20% TVA) ;

Considérant qu'il est apparu nécessaire, lors de l'exécution du marché, d'apporter les modifications suivantes :

Modification du titulaire du marché : Le groupe NEPSEN a absorbé la société E6

Considérant qu'il n'est pas accordé de prolongation du délai pour la modification du marché ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

Article unique : D'approuver la modification 1.1 du marché "Renouvellement de l'accompagnement CIT'ERGIE en vue de la labellisation CIT'ERGIE & suivi / Evaluation du PCAET".

Fait à Jonzac,

Le 06 SEP. 2022

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
17501 JONZAC Cedex

